



# Capital Sérénité

## Assurez l'avenir de vos proches



5 % de réduction pour une cotisation annuelle

20% de réduction pour votre Partenaire pacsé et concubin

Cotisation et capitaux revalorisés de 3%/an

### LA SÉCURITÉ EN TOUT LIBERTÉ

American Express a développé pour vous **Capital Sérénité** afin de pallier aux aléas de la vie. Assurez-vous contre le décès accidentel et protégez votre famille de tous les soucis financiers.

#### BÉNÉFICIEZ ...

- Du versement d'un capital en cas de décès accidentel pouvant aller jusqu'à 400 000 € (selon l'option choisie) non imposable<sup>(1)</sup> et s'ajoutant à toutes autres indemnités
- D'un remboursement des frais d'obsèques non imposable<sup>(1)</sup> de 3 000 € en cas de décès accidentel<sup>(2)</sup>
- D'une revalorisation de 3 % des capitaux garantis et de la cotisation à chaque échéance annuelle pendant 10 ans
- D'une couverture 7j/7, 24h/24, au domicile et sur le lieu de travail partout dans le monde
- D'une souscription simple et rapide : ni questionnaire de santé, ni visite médicale
- D'une cotisation à partir de 10,81 €/mois et une réduction de 20 % pour votre Partenaire

### UN NIVEAU DE GARANTIES\* ADAPTÉ À VOS BESOINS

	Capital en cas de décès accidentel <sup>(2)</sup>	Capital en cas de décès par accident domestique ou de la circulation <sup>(3)</sup>	Capital Obsèques
Montant des garanties	de 50 000 € à 200 000 € <sup>(4)</sup>	de 100 000 € à 400 000 € <sup>(4)</sup>	3 000 €

\* Les sommes versées aux bénéficiaires seront revalorisées de 3 % par an pendant 10 ans.

Ces garanties pourront protéger vos proches de tout imprévu. Le capital est totalement **exonéré d'impôts<sup>(1)</sup> et de droits de succession** et s'ajoute à toutes autres indemnités (assurance vie, épargne, ...). De quoi permettre à vos bénéficiaires de mieux répondre à leurs besoins à moyen et long terme (remboursement d'emprunts, crédits immobiliers, financement des études, ...).

### SOUSCRIPTION

**Capital Sérénité** est une assurance complète, dont la souscription est simple et rapide, sans questionnaire de santé ni visite médicale. Vous pouvez souscrire de 18 à 65 ans et restez assuré jusqu'à 70 ans. Vous bénéficiez d'une **cotisation avantageuse de seulement 10,81 €** par mois avec en plus la possibilité d'assurer votre Partenaire pacsé ou concubin. Le capital garanti ainsi que la cotisation correspondante choisis seront **revalorisés de 3 %** à chaque échéance annuelle pendant 10 ans.

**Pour plus de détails concernant ces prestations et pour consulter les exclusions, reportez-vous aux Conditions Générales.**

(1) Conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

(2) Selon les termes des Conditions Générales.

(3) Accidents domestiques ou de la circulation tels que définis aux Conditions Générales. Exclusion des accidents du travail définis aux termes des Conditions Générales.

(4) Selon l'option choisie.

SERVICE CLIENTÈLE ASSURANCES : 01 47 77 74 64 - Choix 2 du lundi au vendredi de 9h à 18h.  
[www.americanexpress.fr/assurances](http://www.americanexpress.fr/assurances)

CHUBB®





# Capital Sérénité

Assurez l'avenir  
de vos proches

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1/2

**A retourner sous enveloppe, sans l'affranchir, à : American Express Carte-France  
Service Assurances - Libre réponse 13 189 - 92509 Rueil-Malmaison Cedex**

**Oui**, je souhaite bénéficier du contrat « Capital Sérénité » qui garantit le versement d'un capital pouvant aller jusqu'à 400 000 € selon l'option choisie à votre famille ou à la personne de votre choix et d'un capital obsèques de 3 000 €, en cas de décès suite à un accident.

Offre réservée aux Titulaires de Carte et à leur Partenaire pacsé et concubin âgé(e)s de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine, ou dans un Département et région d'Outre-Mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte), à Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon.

### Vous :

Mon numéro de carte American Express :

\_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance (jj/mm/aa) \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

E-mail<sup>(5)</sup> \_\_\_\_\_

Téléphone personnel \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel \_\_\_\_\_

### Votre bénéficiaire :

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance (jj/mm/aa) \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

### Votre Partenaire pacsé ou concubin (si assuré(e)) :

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance (jj/mm/aa) \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### Le bénéficiaire de votre Partenaire pacsé ou concubin :

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance (jj/mm/aa) \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

(5) Si vous fournissez votre adresse électronique à Chubb European Group SE et American Express Carte-France, nous pourrions ainsi vous envoyer des offres personnalisées par e-mail, vous informant sur votre contrat, nos produits et services ou sur toute nouveauté. Vous pouvez à tout moment nous demander de ne plus recevoir de communications par e-mail, sur simple courrier de votre part auprès de Chubb European Group SE (adresse : La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie).

**SERVICE CLIENTÈLE ASSURANCES : 01 47 77 74 64 - Choix 2 du**  
lundi au vendredi de 9h à 18h.  
[www.americanexpress.fr/assurances](http://www.americanexpress.fr/assurances)

**CHUBB®**





# Capital Sérénité

## Assurez l'avenir de vos proches

(Champ réservé à American Express)

### TABLEAU DES COTISATIONS/GARANTIES DU « CAPITAL SÉRÉNITÉ » :

Une réduction de 20% pour votre Partenaire pacsé ou concubin

2/2

Merci de cocher la case correspondant à l'option de votre choix

Capital Sérénité vous garantit : Le versement d'un capital en cas de décès suite à un accident.				Vous		Vous et votre Partenaire pacsé ou concubin	
Option	Capital en cas de décès accidentel	Capital en cas de décès par accident domestique ou de circulation	Capital Obsèques	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">-5%</span>	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">-5%</span>
1	50 000 €	100 000 €	3 000 €	<input type="checkbox"/> 10,81 €	<input type="checkbox"/> 123,15 €	<input type="checkbox"/> 19,44 €	<input type="checkbox"/> 221,59 €
2	75 000 €	150 000 €	3 000 €	<input type="checkbox"/> 16,21 €	<input type="checkbox"/> 184,72 €	<input type="checkbox"/> 29,17 €	<input type="checkbox"/> 332,49 €
3	100 000 €	200 000 €	3 000 €	<input type="checkbox"/> 21,61 €	<input type="checkbox"/> 246,28 €	<input type="checkbox"/> 38,89 €	<input type="checkbox"/> 443,32 €
4	150 000 €	300 000 €	3 000 €	<input type="checkbox"/> 31,44 €	<input type="checkbox"/> 358,35 €	<input type="checkbox"/> 56,59 €	<input type="checkbox"/> 645,02 €
5	200 000 €	400 000 €	3 000 €	<input type="checkbox"/> 41,06 €	<input type="checkbox"/> 467,94 €	<input type="checkbox"/> 70,97 €	<input type="checkbox"/> 809,07 €

En cas de souscription par courrier, la garantie prend effet à la date de réception par l'Assureur de la demande de souscription. Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date d'effet. Il est reconduit automatiquement par période d'un an et vous pourrez le résilier conformément à la réglementation, par courrier directement auprès de notre assureur et à tout moment après la première période de garantie d'un an.

Les capitaux garantis ainsi que les cotisations correspondantes seront revalorisés de 3 % à chaque échéance annuelle. La revalorisation est composée. La première revalorisation prendra effet lors de la première échéance anniversaire de votre contrat. La revalorisation cessera au bout de 10 ans. Vous trouverez un modèle de revalorisation composée aux Conditions Particulières.

**Je donne l'autorisation à Chubb European Group SE de débiter mon compte-carte American Express du montant des cotisations.**

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le Document d'information sur le produit d'assurance (DIPA) et les Conditions Générales de cette assurance.

Vous disposez d'un délai de 30 jours calendaires suivant votre souscription pour renoncer à celle-ci et être intégralement remboursé(e) des sommes éventuellement versées, sous réserve que vous n'ayez pas expressément demandé l'indemnisation d'un sinistre au cours de cette période, en adressant un courrier à Chubb European Group SE dont l'adresse figure dans vos Conditions Générales.

**Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales et déclare les accepter expressément.**

Date et signature du titulaire :

Date

Date et signature du Partenaire pacsé ou concubin (si assuré) :

Date

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre demande et à la gestion de nos relations commerciales, elles ne sont destinées qu'à American Express Carte-France, Chubb European Group SE, leurs mandataires, réassureurs, prestataires et organismes professionnels concernés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification ou opposition sur demande auprès de Chubb European Group SE.

American Express Carte-France, société de courtage d'assurances, sélectionne des assureurs et présente des produits d'assurance optionnels. En tant que courtier, elle perçoit des commissions qui peuvent varier selon le produit ou l'assureur. Par ailleurs, une société du groupe American Express peut parfois intervenir en qualité d'assureur ou de réassureur et percevoir une rémunération à ce titre. Les accords passés avec certains assureurs, y compris les accords de réassurance, sont susceptibles d'influencer le choix des produits que nous sélectionnons. Vous êtes libre de choisir ou non les produits proposés par American Express Carte-France pour couvrir vos besoins en assurance.

**Chubb European Group SE** - Entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374. Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS92459, 75436 PARIS CEDEX 09.

**American Express Carte-France** - Société Anonyme, au capital de 77 873 000 € - RCS Nanterre B 313 536 898 - Siège Social : 8-10 rue Henri Sainte-Claire Deville, CS 60 182, 92506 Rueil-Malmaison Cedex France. Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux Articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances. Société immatriculée en tant qu'intermédiaire en assurance auprès de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, 1 rue Jules Lefebvre - 75311 Paris Cedex 09) sous le numéro 07023512 - (<http://www.orias.fr>), et soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).

Les éventuelles réclamations sont à adresser soit au siège social d'American Express, soit auprès de Chubb. Vous avez également la possibilité de vous adresser à La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - Site internet [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org).

SERVICE CLIENTÈLE ASSURANCES : 01 47 77 74 64 - Choix 2 du lundi au vendredi de 9h à 18h.  
[www.americanexpress.fr/assurances](http://www.americanexpress.fr/assurances)

